



**Conseil de l'Ecole de la FGSE**  
2016-2017  
jeudi 16 mars, 16h15  
Résumé du procès-verbal de la séance N°26

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 26 janvier 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du BSc en géosciences et environnement et programmes associés (seulement plans d'études)
6. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MSc en géographie et préavis sur le plan d'études du programme à 30 ECTS
7. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MA en études du tourisme
8. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité
9. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MSc en géologie
10. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du CAS en Ethique, santé et environnement
11. Préavis sur la nomination du coordinateur du MA en études du tourisme
12. Divers

**3. Communications**

1) *Choix de l'orientation en 1ère année de Bachelor*

La distribution des étudiants cette année est beaucoup plus équilibrée et correspond au souhait du Décanat.

2) *Enseignement des disciplines géographie et mathématiques*

La HEP-Vaud a validé la liste des cours établie par la FGSE qui peuvent être reconnus comme crédits en mathématiques. Moyennant la réussite de ces cours, les étudiants de l'orientation géographie du Bachelor pourront être admis à la HEP-Vaud en vue de la formation menant à l'enseignement au secondaire I pour les disciplines géographie et mathématiques. Cette liste comporte des enseignements obligatoires tirés des sous-orientations géographie humaine et physique et des cours à inscrire dans le module à choix provenant de l'orientation sciences de l'environnement.

3) *Bourses pour séjours d'échanges sous un accord facultaire*

Suite à une demande de la Faculté, le nombre de bourses semestrielles allouées par le SASME aux étudiants FGSE pour un séjour d'échange dans le cadre d'un accord facultaire a augmenté de 6 à 8 pour l'année 2017-2018.

4) *Plagiat*

Deux cas de plagiat ont été identifiés au niveau master. Les étudiants ont été invités à suivre le module Epigeum de sensibilisation au plagiat. La Direction de l'UNIL a mis à disposition un logiciel de détection du plagiat « compilatio.net ». Ce logiciel n'a pas encore été ouvert aux enseignants FGSE car la politique « plagiat » doit encore être discutée par le Décanat et le Conseil de Faculté.

5) *Master en « Geosciences, ecology and evolution »*

La FBM souhaiterait offrir à ses étudiants une spécialisation en partenariat avec la FGSE en « *Geosciences, ecology and evolution* ». Le plan d'études proposera des cours à choix provenant du Master en géosciences de l'environnement dans le cadre d'un module de spécialisation à 30 ECTS. La gestion des cours restera de la compétence de la FGSE (horaires, contenu). Un projet de plan d'études sera proposé au Conseil de l'Ecole lors d'une prochaine séance.

6) *Stages pour les enseignants des gymnases*

Un projet pilote auquel participe la FGSE a été lancé par la Direction de l'UNIL qui consiste à permettre aux professeurs des gymnases de suivre à l'UNIL certains cours pendant un semestre. L'objectif est de sensibiliser les

Faculté des géosciences et de l'environnement  
Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

enseignants des gymnases à la transition vers les études universitaires à laquelle seront confrontés les gymnasiens. Deux enseignants des gymnases suivront des cours de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années en géographie dès la rentrée 2017. Ils seront encadrés par le Directeur de l'Ecole.

7) *Droit de vote des étudiants dans les comités scientifiques des masters*

Cette disposition a été acceptée pour le règlement du MSc en géosciences de l'environnement par la Direction.

#### 4. Communications des représentants étudiants

1) *Questionnaire d'évaluation*

Un sondage auprès des étudiants de 2<sup>ème</sup> année a mis en lumière le manque potentiel de coordination entre les enseignants sur deux points : trop de projets doivent être rendus à la même échéance et trop de redondances sont encore à signaler entre les cours. L'Ecole a le projet d'organiser des évaluations de cursus tous les trois ans pour mieux identifier ces problèmes et y apporter des solutions.

2) *Rencontre AEGE / Directeur de l'Ecole*

L'AEGE a envoyé un mail à tous les étudiants en vue de la rencontre de l'association avec le Directeur Ecole.

3) *Evaluation des enseignements*

Le projet de plan d'intention 2017 de la Direction prévoit la définition d'une nouvelle politique pour l'évaluation des enseignements.

#### 5. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du BSc en géosciences et environnement et programmes associés (seulement plans d'études)

##### Plan d'études

Les changements majeurs sont consécutifs au départ à la retraite d'Antonio Da Cunha et de Ronald Jaubert et à l'arrivée de Marie-Elodie Perga et d'Alison Daley.

Principaux changements apportés au programme de 1<sup>ère</sup> année :

- le cours Chimie organique est déplacé en 2<sup>ème</sup> année pour l'orientation Sciences de l'environnement ;
- les cas d'études du cours Systèmes naturels et anthropisés sont transférés en 1<sup>ère</sup> année et ajoutés aux excursions déjà existantes de l'enseignement Sciences de l'environnement / Excursions, qui passera de 3 à 6 ECTS. Des excursions supplémentaires devront être organisées dans d'autres cours en 2<sup>ème</sup> année.

Principaux changements apportés au programme de 2<sup>ème</sup> partie :

##### Géographie

- un cours donné par le remplaçant d'Antonio Da Cunha est indiqué « à définir » dans le plan d'études pour ne pas contraindre la personne retenue ;
- un nouveau cours est proposé pour la sous-orientation géographie physique : Analyses de données environnementales ;
- le cours Projet de géographie physique passe du semestre de printemps au semestre d'automne.

##### Sciences de l'environnement

- le cours Chimie organique est transféré en 2<sup>ème</sup> année ;
- un nouveau cours donné par Dominique Arlettaz intitulé Analyse vectorielle est ajouté pour la sous-orientation sciences naturelles de l'environnement ;
- le cours d'introduction aux études du tourisme est ajouté pour les étudiants de la sous-orientation sciences humaines et sociales de l'environnement ;
- les étudiants de la sous-orientation sciences naturelles choisiront entre deux cours : Géologie régionale et Géomorphologie.

*Le plan d'études est préavisé favorablement à l'unanimité.*

##### Règlement

Les modifications concernent trois articles :

- article 10 : Structure des études : adaptation à la structure du plan d'études ;
- article 19 : Demi ou quart de point de faveur : ce nouvel article a fait l'objet d'une discussion et d'un vote par le Conseil de l'Ecole dans sa séance du 17 novembre. Ce point a été présenté au Conseil de Faculté du 9 février et a été bien accepté ;
- article 25 : Dispositions transitoires : le règlement 2017 sera appliqué à tous les étudiants soumis au plan d'études réformé (dès 2014).

*Le règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Plan d'études des programmes associés

Les objectifs de formation ont été ajoutés dans le plan d'études du programme de géographie en discipline externe pour les étudiants de Lettres et SSP (environ 60 étudiants).

*Les trois plans d'études sont préavisés favorablement à l'unanimité.*

## **6. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MSc en géographie**

### Plan d'études

En raison du départ à la retraite d'Antonio Da Cunha, le Comité scientifique propose une réforme en deux temps, avec une première série de modifications pour 2017 puis une seconde pour 2018. Antonio Da Cunha se suppléera à lui-même comme chargé de cours. Le plan d'études sera revu une fois son successeur engagé et les résultats de l'autoévaluation connus.

*Le plan d'études est préavisé favorablement à l'unanimité. Le plan d'études du programme à 30 ECTS ne fait l'objet d'aucun commentaire. Il est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Règlement

Les modifications portent sur quatre articles

- article 3 : Comité scientifique : demande d'octroi du droit de vote aux représentants des étudiants membres du comité scientifique;
- article 12 : Structure du cursus : adaptation au plan d'études, sans indication du nombre de crédits en regard des modules ce qui éviterait à l'avenir de devoir modifier le règlement à chaque changement apporté à la taille des modules ;
- article 19 : Conditions de réussite du mémoire : ajout de la référence à la directive 3.15 sur le plagiat ;
- articles 26 : Dispositions transitoires : le nouveau règlement s'applique aux étudiants commençant leurs études en 2017 seulement.

*Le règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.*

## **7. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MA en études du tourisme**

### Plan d'études

Ce cursus fera face en 2017 à une série de changements importants au sein du corps professoral (démission, congé scientifique, etc.). Par conséquent, l'engagement de chargés de cours sera nécessaire pour le bon déroulement du plan d'études 2017-2018.

*Le plan d'études est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Règlement

Les modifications principales sont celles déjà annoncées pour le MSc en géographie :

- article 3 : Comité scientifique : voir point 6 supra ;
- article 4 : Admission : précision sur ce qui est entendu par « domaines d'études » ;
- article 12 : Structure du cursus : adaptation au plan d'études ;
- article 23 : Conditions de réussite du mémoire : voir point 6 supra ;
- article 34 : Dispositions transitoires : le nouveau règlement s'appliquera aux nouveaux étudiants et à ceux ayant commencé leur cursus en 2016.

*Le règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.*

## **8. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité**

### Plan d'études

Le plan d'études actuel pose deux problèmes :

- il y a beaucoup de redondances pour les étudiants qui ont suivi le BSc en géosciences et environnement ;
- le nombre de chargés de cours est important.

La solution avancée est de supprimer certains cours au niveau master pour les remplacer par une mise à niveau intégrée pour les étudiants qui n'ont pas de formation en géosciences. Le cours de culture scientifique sur la gestion des ressources naturelles est supprimé du plan d'études car trop redondant avec les cours du programme de Bachelor.

*Le plan d'études est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Règlement

- Article 3 : Comité scientifique : voir point 6 supra ;
- Article 12 : Structure du cursus : voir point 7 supra ;
- Article 20 : Conditions de réussite du mémoire :
  - assouplissement des conditions d'inscription au mémoire. Les étudiants seront tenus d'avoir terminé les modules obligatoires *mais pas les cours à choix* pour présenter le mémoire. Ce qui leur permettra de présenter leur mémoire en juin tout en validant encore des crédits libres ;
  - ajout, à la demande de la Direction, de la référence 3.15 sur le plagiat ;
- Article 29 : Le nouveau règlement s'appliquera aux nouveaux étudiants et à ceux ayant commencé leur master en 2016.

*Le règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.*

## **9. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du MSc en géologie (à temps plein et à temps partiel)**

### Plan d'études

Une réforme importante est prévue pour la rentrée 2018. Les modifications apportées pour la version 2017 n'ont pas d'incidence sur la structure du cursus.

*Le plan d'études (à temps plein et à temps partiel) est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Règlement

Un seul article est soumis à modification, l'article 16 fixant les « Conditions de réussite du mémoire ».

Le Comité de Direction de l'ELSTE propose de ne plus autoriser la soutenance des mémoires en première tentative à la session d'automne. Les raisons invoquées sont les suivantes :

- la session d'automne est une session de rattrapage ;
- la fin du semestre de printemps est fixée au 31 juillet ;
- les étudiants qui terminent en juin sont pénalisés par rapport à ceux qui finissent en septembre ;
- les enseignants sont souvent absents en septembre ou en été.

Le Conseil de l'Ecole ne soutient pas cette mesure qui peut avoir des conséquences importantes sur la durée des études et donc des implications financières pour les étudiants. Il n'y a pas de solution idéale, car certains enseignants sont absents en fin d'été occupés à des travaux de recherche et d'autres au début par des camps de terrain. En conclusion, il appartient aux comités scientifiques de fixer des délais et surtout une bonne communication entre l'étudiant et son directeur de mémoire est primordiale.

*Le règlement est préavisé négativement.*

## **10. Préavis sur les modifications du règlement et du plan d'études du CAS en Ethique, santé et environnement**

### Plan d'études

Il s'agit d'une modification d'un CAS existant. Dans le but d'intégrer ce programme dans un MAS pour attirer plus d'étudiants le nombre de crédits ECTS alloués à la formation a été augmenté.

*Le plan d'études est préavisé favorablement à l'unanimité.*

### Règlement

Les modifications apportées par la FGSE concernent principalement la prise en compte des instances compétentes en FGSE pour la modification des règlements et plans d'études (Comité directeur > Conseil de l'Ecole -> Conseil de Faculté -> Direction).

*Le règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.*

## **11. Préavis sur la nomination du coordinateur du MA en études du tourisme**

Suite à la démission de David Picard, le comité scientifique propose de désigner Mathis Stock dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

*La désignation de Mathis Stock comme coordinateur est préavisée favorablement à l'unanimité.*

## **12. Divers**

Néant.

La prochaine séance est agendée au jeudi 4 mai à 16h15.